
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 7 février 2017 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Craig Sauvé, conseiller de ville
M^{me} Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville
M^{me} Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M^e Pascale Synnott, secrétaire d'arrondissement
M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement
M. Aurèle Blanchette, directeur - Services administratifs
M. Sébastien Lévesque, directeur - Travaux publics
M. Sylvain Villeneuve, directeur - Aménagement urbain et patrimoine
M^{me} Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social
M. Mathieu Legault, secrétaire-rechercheur – Division du greffe
M. Sylvain Parent, commandant - Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 15

10.01 - Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 19 h 04, le maire Benoit Dorais ouvre la séance du conseil d'arrondissement et constate le quorum.

CA17 22 0025

10.02 - Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'ajouter les items suivants à l'ordre du jour :

- 10.12 Motion dénonçant l'islamophobie et tout geste haineux
- 20.04 Octroi d'un contrat à la firme Atelier Christian Thiffault, au montant de 64 500,98 \$, pour réaliser une analyse paysagère des noyaux villageois Saint-Augustin et Sainte-Marguerite afin d'élaborer des mesures réglementaires visant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti (dossier 1177279003)
- 20.05 Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant total de 600 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1177321002)
- 40.15 Adoption du premier projet - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'interdire les cafés-terrasses dans le secteur Griffintown et afin d'autoriser les cafés-terrasses dans les autres cours pour les établissements adjacents à des secteurs d'habitation sous condition d'une distance limitative (dossier 1176347002)
- 40.16 Ordonnances relatives à la réduction du tarif exigé pour l'occupation du domaine public à des fins de cafés-terrasses sur la rue Notre-Dame Ouest, entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin, le boulevard Monk et la rue du Centre (dossier 1177010001)

De retirer l'item suivant de l'ordre du jour :

- 30.02 Aliénation, à titre gratuit, des équipements informatiques désuets à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement, selon la directive C-RM-APP-D-16-002 (dossier 1176868001)

Et d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

CA17 22 0026

10.03 - Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 6 décembre 2016, le 15 décembre 2016 et le 17 janvier 2017

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

Que les procès-verbaux des séances tenues le 6 décembre 2016, le 15 décembre 2016 et le 17 janvier 2017 soient approuvés tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

10.04 - Période de commentaires des élus

Le maire Benoît Dorais aborde les sujets suivants :

1. Acte de vandalisme contre la mosquée de la rue du Centre dans le quartier Pointe-Saint-Charles : remerciements à Action-Gardien, à la communauté musulmane et à la centaine de personnes qui ont participé à la vigie de solidarité – non à la violence.
2. 44^e Jeux du Sud-Ouest : remerciements aux services de l'arrondissement et aux organismes partenaires pour l'organisation – 1500 jeunes participants – Stéphane Thouin des Carabins de Montréal en était le porte-parole.
3. Les Journées de la persévérance scolaire – semaine du 13 février 2017: programmation sur le site Internet de l'arrondissement – subvention de l'arrondissement de 10 000 \$ aux 13 écoles primaires pour la réalisation de projets visant la réussite scolaire.
4. Déneigement : l'entrepreneur responsable du déneigement dans le secteur est de l'arrondissement a été mis à l'amende – encadrement soutenu - les services de l'arrondissement s'assurent du respect des obligations prévues aux contrats.
5. Commission du logement social de la Communauté métropolitaine de Montréal : rencontres auprès de la SCHL et du ministre fédéral responsable du dossier - sollicitation de budgets plus importants et de mesures concrètes.
6. Invitations : Bourgogne sur glace au parc Vinet - Défi hivernal au parc Angrignon - panel des quatre maires du Grand Sud-Ouest à la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Sud-Ouest de Montréal.

Le conseiller Alain Vaillancourt aborde les sujets suivants :

1. Programme Québec en forme (20.03) : subvention de 50 000 \$ - forum sur l'agriculture urbaine au mois de mai en lien avec la politique de développement durable.
2. Parc Ignace-Bourget - réfection du terrain de soccer (10.09) : appel d'offres à venir - rotation possible avec les terrains du parc de La Vérendrye – objectif de permettre davantage le jeu libre.
3. Invitation : Défi hivernal au parc Angrignon.

La conseillère Anne-Marie Sigouin aborde les sujets suivants :

1. Projet d'anneau de glace réfrigéré 400 mètres au parc Angrignon : représentations au conseil municipal - démarches en cour avec tous les intervenants demain – enjeu de fortes congestions découlant des chantiers routiers.
2. Concours de design pour le tronçon piétonnier de la rue De Biencourt (20.01) : octroi de contrat pour la préparation du concours.
3. Analyse paysagère des noyaux villageois pour les secteurs Saint-Augustin et Sainte-Marguerite (20.04) : octroi de contrat – mise en valeur de ces quartiers - rencontre des gens du milieu – propositions réglementaires - guide d'intervention à l'intention des citoyens et de l'arrondissement.
4. Symposium Montréal transitoire : partage d'initiatives visant à occuper des bâtiments vacants d'intérêt patrimonial.

5. Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal : sauvegarde et mise en valeur des bâtiments d'intérêt patrimonial - plus d'inspections et de soutien financier pour les propriétaires – la Commission reçoit les mémoires - plan d'action à venir à l'automne prochain.
6. Projets examinés par le comité consultatif d'urbanisme : six adoptions de plans d'implantation et d'intégration architecturale à l'ordre du jour et d'un premier projet de projet particulier d'urbanisme.
7. Invitations : Journées de la persévérance scolaire - relâche scolaire - activités culturelles des mois de février et mars 2017.

Le conseiller Craig Sauvé aborde les sujets suivants :

1. Attentat dans une mosquée de Québec : condoléances offertes aux victimes.
2. Acte de vandalisme sur la mosquée de la rue du Centre: remerciements à Action-Gardien, à la communauté musulmane et à la centaine de personne qui ont participé à la vigie de solidarité – remerciements au SPVM pour avoir assuré la sécurité au cours de l'événement.
3. Forum sur la sécurité des déplacements près des artères Saint-Antoine et Saint-Jacques : rapport en ligne bientôt – nécessité de limiter la vitesse automobile.
4. Consultation publique sur l'avenir de l'ancien édifice du Montreal Children's Hospital : invitation à consulter le site Internet de l'Office de consultation publique de Montréal pour plus de détails.
5. Changements proposés au Code de la sécurité routière : invitation à consulter le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec.
6. Campagne pour des transports publics abordables : invitation à remplir des déclarations d'appuis – objectif d'établir un tarif social qui tient compte du revenu plutôt que de l'âge.

La conseillère Sophie Thiébaud aborde les sujets suivants :

1. Protection des lieux de culte et respect de la diversité : liste des lieux de culte mise à jour pour en assurer la sécurité – résolution pour la lutte contre le racisme et la protection de la diversité - organisation d'activités de rapprochement dans l'arrondissement – objectifs du plan d'accès à l'égalité en emploi de l'arrondissement évalués en septembre.
2. Avenir de l'ancien site de l'entreprise Canada Malting : tout projet sur le site devrait servir les intérêts et besoins du quartier – nécessité d'investissements publics et d'un projet économiquement viable pour assurer la protection du bâtiment d'intérêt patrimonial – étude demandée pour assurer l'avenir du site.
3. Fonds d'investissement en matière de logement social : seconde rencontre prévue avec le conseiller Russel Copeman, responsable du dossier de l'habitation à la Ville de Montréal.
4. Animation et activités hivernales dans les parcs (40.05) : ordonnances pour permettre l'utilisation des chalets de quatre parcs.
5. Réaménagement du chalet du parc Oscar-Peterson : adoption des plans.

10.05 - Période de questions et commentaires du public

Madame San Trieu : zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Sainte-Madeleine

Madame souligne qu'un groupe de citoyens a fait une demande pour obtenir une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Saint-Madeleine en septembre dernier et qu'elle a été refusée. Elle ajoute que la problématique de disponibilité du stationnement a surtout cours en soirée et demande à ce que l'arrondissement procède à une nouvelle analyse.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : communiquer avec la citoyenne pour l'informer du processus d'analyse d'une demande pour une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Sainte-Madeleine et voir les alternatives.

Monsieur Marc Desroches : zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Sainte-Madeleine

Monsieur réitère la demande pour obtenir une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Saint-Madeleine. Il souligne que la procédure d'évaluation des besoins en matière de stationnement mise en place par l'arrondissement ne tient pas compte des problématiques qui ont cours

la nuit. Considérant le refus de l'arrondissement de donner suite à la demande des résidents, il souhaite connaître les autres solutions envisageables.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : communiquer avec le citoyen pour l'informer du processus d'analyse d'une demande pour une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Sainte-Madeleine et voir les alternatives.

Monsieur Jules Allard : réfection de la station de métro Angrignon

Monsieur souhaite la mise sur pied d'un comité d'étude et de consultation pour la réfection de la station de métro Angrignon en partenariat avec les arrondissements du Sud-Ouest et de LaSalle et qui serait chapeauté par la Société de transport de Montréal (STM). Il souligne les déficits structurels et le mauvais état d'entretien de la station de métro et souhaite que les citoyens aient une voix dans le réaménagement de la station et que la STM procède à des travaux rapidement.

Dépôt d'un document : copie d'une lettre adressée aux membres du conseil d'administration de la Société de transports de Montréal.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Monsieur Eliseo Carlone : plans PIIA 5750, rue Beaulieu (40.09)

Monsieur retire sa question.

Monsieur Derek Robertson : communications en lien avec la qualité du déneigement et fermeture d'un espace public près de la station de métro Charlevoix (justification de certaines dépenses)

Monsieur demande des justifications. Combien a coûté la campagne de communication mise en place par l'arrondissement pour informer les citoyens des défaillances du déneigement pour l'hiver 2016-2017. Il souhaite également connaître les raisons pour lesquelles l'espace public aménagé à proximité de la station de métro Charlevoix a été démantelé et les coûts associés à son démantèlement et son réaménagement au printemps prochain et demande de plus amples renseignements sur le démantèlement de cet espace public.

Le maire Dorais et la conseillère Thiébaud répondent.

Question répondue sur place.

Monsieur Mauricio Garzon : proposition d'aménagement d'une ruelle verte

Monsieur retrace l'historique d'un projet de ruelle verte derrière la rue Saint-Antoine entre les rues du Couvent et du Collège. Il remercie l'arrondissement d'avoir versé le terrain de la ruelle dans le domaine public et d'y avoir fait retirer un conteneur qui y traînait. Il dépose un document avec des propositions d'aménagement et invite les élus à faire preuve de volonté politique en débloquant des budgets pour l'aménagement de cette ruelle verte.

Dépôt d'un document : propositions d'aménagement de la ruelle verte « San Antonio »

Le maire Dorais et la conseillère Thiébaud répondent.

Question répondue sur place.

10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

Le maire rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

10.07 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois de février.

10.08 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA

Le maire fait la lecture des commissions qui siégeront au mois de février.

10.09 - Appels d'offres à venir :

- Parc Ignace-Bourget : terrain de soccer naturel et réaménagement;
- Fabrication de quatre panneaux électriques extérieurs pour le parc de l'Ancienne-cour-de-triage;
- Construction de massifs et installation de panneaux électriques au parc de l'Ancienne-cour-de-triage;
- Réfection de trottoirs et de chaussées, construction de saillies sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest - PRR 2017.

10.10 - Commentaires du public - Demande de dérogations mineures relatives au calcul du taux d'implantation et à l'accès à une aire de stationnement pour les bâtiments sis au 555 à 565, rue de la Congrégation, ainsi qu'au 558 à 566, rue de Sébastopol (dossier en 40.01)

Aucun commentaire.

CA17 22 0027**Motion relative aux Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2017**

Attendu l'importance de travailler à la prévention du décrochage scolaire, les trois écoles secondaires du Sud-Ouest présentant un taux de décrochage dépassant les 43 %;

Attendu que la persévérance scolaire a été identifiée comme un enjeu dans le Plan d'action intégré de développement social du Sud-Ouest;

Attendu les diverses initiatives vouées à la réussite académique mises en œuvre depuis 2009 notamment :

- En 2011, on implantait une borne Allo prof « un guichet d'explications scolaires » à la bibliothèque Saint-Charles;
- En 2012, Le Sud-Ouest adhère à la certification Équi T-É (équilibre travail -études) du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec;
- En 2013, Le Sud-Ouest devenait la première municipalité du Québec à hisser le drapeau aux couleurs de la persévérance scolaire au-dessus de ses édifices municipaux;
- En 2013, une première enveloppe budgétaire dédiée permettait au Sud-Ouest de soutenir les initiatives structurantes de 5 écoles du Sud-Ouest;
- Depuis 2015, une enveloppe bonifiée de 10 000 \$ permet aux élus du Sud-Ouest de soutenir un projet de nature culturelle, scientifique, ou prônant de saines habitudes de vie dans chacune des 13 écoles (primaires et secondaires) du territoire de l'arrondissement;

Attendu qu'une programmation spéciale d'activités visant à stimuler la persévérance scolaire est offerte dans nos installations (bibliothèques, maison de la culture Marie-Uguay, centre Georges-Vanier);

Attendu que les maisons de jeunes locales et autres partenaires tel le Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest (CAPSSOM) travaillent au quotidien à la réussite de nos jeunes;

Attendu que les Journées de la persévérance scolaire constituent une occasion privilégiée pour souligner collectivement cette nécessité de s'engager auprès de nos jeunes et de les encourager dans leurs efforts vers la réussite.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud
Alain Vaillancourt, Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De proclamer les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2017, Journées de la persévérance scolaire sous le thème des « Superhéros de la persévérance scolaire »;

Que le conseil salue l'engagement indéfectible des partenaires, des équipes-écoles, des conseils d'établissement et des organismes de participation des parents envers la réussite scolaire de nos jeunes;

D'inviter la population à participer avec les jeunes aux diverses activités et à arborer le ruban vert, couleur de la persévérance scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11

CA17 22 0028

Motion dénonçant l'islamophobie et tout geste haineux

Attendu que la population de l'arrondissement du Sud-Ouest est depuis longtemps diversifiée dans sa composition ethnique, linguistique et culturelle, ainsi qu'à l'égard de sa diversité sexuelle;

Attendu que l'arrondissement du Sud-Ouest a entrepris de tenir des événements faisant la promotion du «vivre ensemble» et l'inclusion afin de favoriser la cohésion sociale;

Attendu que, la semaine dernière, une attaque terroriste a été commise contre la communauté musulmane de Sainte-Foy, mettant tragiquement fin à la vie de six de nos concitoyens québécois;

Attendu que, la semaine dernière, une mosquée sur le territoire du Sud-Ouest fut également la cible de vandalisme;

Attendu que le 30 septembre 2015, l'Assemblée nationale du Québec a adopté une motion à l'unanimité pour « condamner l'islamophobie, les appels à la haine et à la violence envers les Québécois de confession musulmane »;

Attendu que le 26 octobre 2016, la Chambre des communes a adopté une motion à l'unanimité pour « condamner toutes les formes d'islamophobie ».

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Benoit Dorais
Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest affirme que tous les résidents de l'arrondissement de confession musulmane sont des membres de notre communauté à part entière;

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest réitère que le Québec a toujours été une terre d'accueil pour les personnes immigrantes venant y chercher un avenir, la paix et la sécurité;

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest dénonce vigoureusement et sans nuance toute manifestation d'intolérance fondée sur l'origine ethnique, les croyances religieuses ou l'orientation sexuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10.12

Il est proposé par la conseillère Sophie Thiébaud, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

CA17 22 0029

Octroi d'un contrat à la firme Atelier Christian Thiffault au montant de 29 956,16 \$ pour la préparation et l'encadrement d'un concours de design pour la rue De Biencourt (dossier 1177010002)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 29 956,16 \$ pour la préparation et l'encadrement d'un concours de design pour la rue De Biencourt;

D'octroyer à cette fin, un contrat de services professionnels de 29 956,16 \$ à Atelier Christian Thiffault, payable en 5 versements égaux de 5 991,23 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres; Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.01 1177010002

CA17 22 0030

Octroi d'une contribution financière non récurrente de 2 500 \$ à la Maison Saint-Gabriel (dossier 1176868002)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 2 500 \$ à l'organisme Maison Saint-Gabriel pour la soirée bénéfice qui aura lieu le 26 avril 2017;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.02 1176868002

CA17 22 0031

Approbation de l'entente et contribution financière de 50 000 \$ de Québec en forme pour la réalisation du projet Démarche Québec en forme (dossier 1176836001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'accepter une contribution financière de 50 000 \$ de Québec en forme pour la réalisation du projet Démarche Québec en forme, selon les termes et les conditions prévus à l'entente;

Et d'imputer cette recette conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.03 1176836001

CA17 22 0032

Octroi d'un contrat à la firme Atelier Christian Thiffault, au montant de 64 500,98 \$, pour réaliser une analyse paysagère des noyaux villageois Saint-Augustin et Sainte-Marguerite afin d'élaborer des mesures réglementaires visant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti (dossier 1177279003)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 64 500,98 \$ pour l'acquisition de services professionnels pour réaliser une analyse paysagère des noyaux villageois Saint-Augustin et Sainte-Marguerite afin d'élaborer des mesures réglementaires visant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti;

D'octroyer à cette fin, un contrat de services professionnels de 64 500,98 \$ à la firme Atelier Christian Thiffault, payable en 3 versements, soit un 1^{er} versement de 16125,24 \$ à la fin de l'étape 2, un 2^{ème} versement de 32 250,49 \$ à la fin de l'étape 4 et un 3^{ème} versement de 16 125,25 \$ au dépôt du rapport final, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.04 1177279003

CA17 22 0033

Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant total de 600 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1177321002)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 600 \$ aux organismes énumérés ci-dessous, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Activités	Montants
Coalition de la Petite-Bourgogne	Gala Les Victoires de la Bourgogne	250 \$
Association étudiante de l'ÉTS	Carnaval d'hiver	200 \$
Centre d'intégration à la vie active (CIVA)	Soirée Vins et fromages	150 \$

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1177321002

CA17 22 0034

Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2016 (dossier 1177279002)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport du directeur de l'arrondissement faisant état, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2016, des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1177279002

CA17 22 0035

Dépôt du bilan annuel 2016 de l'arrondissement du Sud-Ouest sur l'utilisation des pesticides (dossier 1177193001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De déposer au conseil municipal le bilan 2016 sur l'utilisation des pesticides sur le territoire de l'arrondissement, tel que prévu au paragraphe 2 de l'article 32 du Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1177193001

CA17 22 0036

Demande de dérogations mineures relatives au calcul du taux d'implantation et à l'accès à une aire de stationnement pour les bâtiments sis au 555 à 565, rue de la Congrégation, ainsi qu'au 558 à 566, rue de Sébastopol (dossier 1166347012)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accorder des dérogations mineures à l'obligation d'inclure la superficie de la dalle dans le calcul du taux d'implantation ainsi qu'à l'obligation d'accéder à une aire de stationnement par une voie d'accès prévues respectivement aux articles 52 et 589 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin de:

- permettre d'exclure la superficie de la dalle du taux d'implantation pour les bâtiments sis au 555-565, rue de la Congrégation ainsi qu'au 558-566, rue de Sébastopol;
- et d'accéder à une aire de stationnement par une voie de circulation d'un stationnement pour le bâtiment sis au 558-560, rue de Sébastopol et au 555-557, rue de la Congrégation, aux conditions suivantes :
 - déposer, dans un délai de 30 jours suivant l'adoption de la présente résolution, un plan d'aménagement paysager signé et scellé par un architecte paysagiste, démontrant la viabilité des végétaux sur le toit de la dalle et y montrant un verdissement dans une proportion de 75% desdits espaces extérieurs;
 - et réaliser les travaux d'aménagement paysager conformément aux plans déposés, dans les 18 mois suivant la fin des travaux de construction des bâtiments visés conformément aux permis émis à ce jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.01 1166347012

CA17 22 0037

Avis de motion - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017)

Le maire Benoit Dorais donne avis de motion qu'un Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017), sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

40.02

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par la conseillère Sophie Thiébaud, de réunir pour fins d'études les articles 40.03 à 40.04 de l'ordre du jour.

CA17 22 0038

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22012) (dossier 1166347009)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 17 janvier 2017;

Considérant qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22012), qu'il soit numéroté RCA17 22001 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.03 1166347009

CA17 22 0039**Adoption du premier projet - Projet particulier d'occupation d'un immeuble afin d'autoriser l'usage « activités communautaires » aux 2^e et 3^e étages du bâtiment sis au 2352, rue Duvernay (dossier 1166347011)**

Considérant l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme du 24 janvier 2017;

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement adopte, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un premier projet de résolution autorisant l'usage « activités communautaires » aux 2^e et 3^e étages de l'immeuble sis au 2352, rue Duvernay, selon l'autorisation énumérée ci-dessous et malgré la réglementation applicable :

- Autoriser l'usage « activités communautaires » aux 2^e et 3^e étages du bâtiment sis au 2352, rue Duvernay;

Nonobstant cette autorisation, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

D'obliger le propriétaire à respecter toutes les conditions prévues ci-dessus et, à défaut de se conformer aux obligations résultant de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble s'appliquent;

L'occupation visée par la présente résolution devra débuter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, l'autorisation prévue à la présente résolution sera nulle et sans effet.

Et que la consultation publique requise soit tenue le 23 février à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement au 815, rue Bel-Air, salle 02-101.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1166347011

Il est proposé par la conseillère Sophie Thiébaud, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 40.05 à 40.06 de l'ordre du jour.

CA17 22 0040**Ordonnances - Événements publics (dossier 1170532001)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événements	Lieux	Dates
Défi hivernal du parc Angrignon	Parc Angrignon	Dimanche 12 février 2017 de 9 h 45 à 14 h 30
La fête hivernale	Parc Campbell-Ouest	Samedi 4 mars 2017 de 13 h et 16 h
PIMJ quartier Saint-Charles	Carré Hibernia	Tous les vendredis de 18 h à 21 h, les samedis et dimanches de 13 h à 17 h, du 10 février au 26 mars 2017
PIMJ quartier Petite-Bourgogne	Parc Vinet	Tous les vendredis de 17 h à 21 h, les samedis et dimanches de 13 h à 17 h, du 10 février au 21 février 2017
PIMJ quartier Ville-Émard	Parc Ignace-Bourget	Tous les vendredis de 16 h 30 à 20 h 30, les samedis et dimanches de 13 h à 17 h, du 10 février au 4 mars 2017
PIMJ quartier Côte-Saint-Paul	Parc Campbell-Ouest	Tous les vendredis de 16 h 30 à 20 h 30, les samedis et dimanches de 13 h à 17 h, du 10 février au 4 mars 2017

PIMJ quartier Saint-Henri	Parc Louis-Cyr	Tous les vendredis de 15 h 30 à 18 h 30, les samedis et dimanches de 11 h à 15 h, du 10 février au 17 mars 2017
---------------------------	----------------	---

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1170532001

CA17 22 0041

Addenda - Ordonnances modifiant la date de la tenue de l'événement « Classique de hockey messieurs » pour le 18 février 2017 (dossier 1160532005)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'événement suivant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événement	Lieu	Date
Classique de hockey des messieurs	Parc Ignace-Bourget (zone patinoire)	Samedi 18 février 2017 de 9 h à 15 h

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1160532005

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par la conseillère Sophie Thiébaud, de réunir pour fins d'études les articles 40.07 à 40.11 de l'ordre du jour.

CA17 22 0042

Approbation de plans PIIA - Projet de transformation de l'immeuble situé au 810, rue Chatham (dossier 1174824002)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Pierre Delisle - architecte, déposés et estampillés en date du 4 janvier 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé au 810, rue Chatham.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1174824002

CA17 22 0043

Approbation de plans PIIA - Projet de construction de l'immeuble situé au 6931, rue Hadley (dossier 1174824001)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Éric Noël Sénécal - technologue en architecture, déposés et estampillés en date du 27 juillet 2016 et du 17 janvier 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 6931, rue Hadley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1174824001

CA17 22 0044

Approbation de plans PIIA - Projet de construction de l'immeuble situé au 5750, rue Beaulieu (dossier 1164824025)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Gilla Geiger, architecte, déposés et estampillés en date du 16 et du 25 janvier 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 5750, rue Beaulieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1164824025

CA17 22 0045

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 210-240, rue Charon (dossier 1173459001)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Rayside, Labossière, architectes, déposés et estampillés en date du 26 janvier 2017, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant la demande de permis numéro 3001266850, permettant la transformation du bâtiment situé au 210-240, rue Charon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1173459001

CA17 22 0046

Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 5689, rue Hadley (dossier 1163459023)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme UN, architecture, déposés et estampillés en date du 26 janvier 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant la demande de permis numéro 3001117762 permettant la construction du bâtiment situé au 5689, rue Hadley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1163459023

CA17 22 0047

Addenda - Approbation des plans modifiés (PIIA) - Construction d'une maison unifamiliale de deux étages située au 558, rue de Sébastopol (dossier 1146004007)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans modifiés préparés par Jean Tardif, architecte, estampillés en date du 29 septembre 2016 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine accompagnant la demande de permis numéro 3001199928 pour la construction d'une maison unifamiliale de 2 étages située au 558, rue de Sébastopol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1146004007

CA17 22 0048

Opération cadastrale - Frais de parc de 15 416,01 \$ - Lot 5 895 248, situé au 5135, rue Notre-Dame Ouest (dossier 1167168003)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'accepter la somme de 15 416,01\$ à des fins de parc, que le propriétaire du lot 5 895 248 du cadastre du Québec situé au 5135, rue Notre Dame Ouest (situé du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest et du côté est du chemin de la Côte-Saint-Paul), doit transmettre à la Ville en satisfaction de l'article 6 du Règlement de lotissement de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA14 22014) et de l'article 3.1 du Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (14-027), équivalant à 10 % de la valeur réelle du lot 5 895 248;

Et d'imputer la recette au compte de fonds de parc, conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.13 1167168003

CA17 22 0049

Installation d'un débarcadère pour personnes handicapées sur l'avenue Atwater, entre les rues Delisle et Workman, devant le numéro civique 575 (dossier 1177365001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'installer des panneaux de signalisation délimitant une zone de débarcadère pour personnes handicapées, sur le côté est de l'avenue Atwater, entre les rues Delisle et Workman, à 12 mètres de la rue Delisle, d'une longueur de 10 mètres;

Et de conserver en place toute autre réglementation déjà en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.14 1177365001

CA17 22 0050

Adoption du premier projet - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'interdire les cafés-terrasses dans le secteur Griffintown et afin d'autoriser les cafés-terrasses dans les autres cours pour les établissements adjacents à des secteurs d'habitation sous condition d'une distance limitative (dossier 1176347002)

Considérant qu'un avis de motion du projet de règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 17 janvier 2017;

Considérant qu'une copie du premier projet de règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'interdire les cafés-terrasses dans le secteur Griffintown et afin d'autoriser les cafés-terrasses dans les autres cours pour les établissements adjacents à des secteurs d'habitation sous condition d'une distance limitative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.15 1176347002

CA17 22 0051

Ordonnances relatives à la réduction du tarif exigé pour l'occupation du domaine public à des fins de cafés-terrasses sur la rue Notre-Dame Ouest, entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin, le boulevard Monk et la rue du Centre (dossier 1177010001)

Attendu que l'arrondissement souhaite contribuer à la revitalisation des artères commerciales.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'accorder une réduction totale du tarif visé à l'article 48 (3^o), (4^o) du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA16 22015) pour l'occupation du domaine public à des fins de cafés-terrasses situés sur le tronçon en chantier de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Atwater et Saint-Augustin;

D'accorder une réduction de 50 % du tarif visé à l'article 48 (3^o), (4^o) du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA16 22015) pour l'occupation du domaine public à des fins de cafés-terrasses situés sur le boulevard Monk et la rue du Centre, à l'exception des établissements ayant l'usage débit de boissons alcooliques;

Et d'édicter les ordonnances nécessaires en vertu de l'article 74 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA 16 22015).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.16 1177010001

CA17 22 0052

Désignation du maire d'arrondissement suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2017 (dossier 1177279001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De désigner le conseiller Craig Sauvé comme maire d'arrondissement suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
51.01 1177279001

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Le conseiller Vaillancourt lance l'invitation pour un prochain « café citoyen » le 19 février 2017.

La conseillère Thiébaud rappelle que la prochaine séance régulière du conseil aura lieu le 14 mars 2017.

À 20 h 33, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Pascale Synnott
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 mars 2017.

Initiales Pascale Synnott